



Fontenay-le-Vicomte

Les objectifs du projet communal

Axe 3 : Promouvoir des pratiques durables et environnementales plus vertueuses



3.1. En encourageant les démarches durables ou éco-responsables

3.2. En améliorant les conditions de mobilité dans le village

- Promouvoir les actions en faveur de l'amélioration de la desserte par les transports en commun...
- Développer le maillage de liaisons douces pour favoriser les déplacements piétons et/ou cyclables



3.3. En préservant / valorisant les ressources et en limitant les rejets

- S'engager de manière volontariste sur la gestion de la ressource en eau et la maîtrise des rejets d'eaux pluviales
- Limiter les productions de déchets, en facilitant le tri sélectif et la collecte des déchets dans une optique de coût environnemental complet et en valorisant les « déchets verts » ou autres matières biodégradables



3.4. En limitant les nuisances et en informant sur la portée des risques

- Réduire l'impact des nuisances sonores diverses
- Contribuer à la maîtrise des pollutions de l'air
- Prendre en compte les risques naturels et dangers liées aux installations classées ou activités diverses

